



République Française

Département du Doubs

Arrondissement de
Besançon

Canton de Saint-Vit

N° 2026/20/03/05

Date de convocation :

16/03/2026

Objet de la délibération :

Commission
Communales des
Impôts Directs

Nota – Le Maire certifie

- que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la mairie
d'Épeugney le

27/03/2026

que la convocation du
Conseil Municipal avait été
faite le

16/03/2026

- que le nombre des
membres en exercice est de
15.

Le Maire

**Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune d'Épeugney
Séance du 20 mars 2026**

L'an deux mille vingt-six

Le vingt mars à vingt heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune d'Épeugney s'est réuni
en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après
convocation légale, sous la présidence de M. LAFON Régis
doyen d'âge.

Présents : M. Guillaume AYMONIN, M. Guillaume
CRETIN, Mme Maryline POCHARD, M. Patrick
CAULIER, Mme Nathalie CAULIER, M. Bruno
PAPILLON, Mme Estelle JACQUES, M. Sébastien
TRUCHOT, M. Romuald TAUVERON, Mme Gaëlle
MARTA, M. Régis LAFON, Mme Muriel TAUVERON,
M. Daniel PRENANT, Mme Armelle PIZZONI.

Absent excusé : Mme Lola BÜHLER

Procuration : Mme Lola BÜHLER à M. Sébastien
TRUCHOT

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du
Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection
d'un secrétaire pris dans le Conseil, Guillaume CRETIN,
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour
remplir ses fonctions qu'il a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Monsieur Le Maire rappelle que l'article 1650-1 du Code
Général des Impôts institue dans chaque commune une
commission communale des impôts directs présidée par le
maire ou par l'adjoint délégué.

Considérant que la durée du mandat des membres de la
commission est la même que celle du mandat du conseil
municipal et en conséquence de nouveaux commissaires
doivent être nommés.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents
et représentés, le conseil municipal, propose les
candidatures suivantes aux fonctions de commissaires :

- Titulaires :

AYMONIN Guillaume
CRETIN Guillaume
CAULIER Patrick
PAPILLON Bruno
TAUVERON Romuald
PRENANT Daniel

- Suppléants :

POCHARD Maryline

CAULIER Nathalie

JACQUES Estelle

TRUCHOT Sebastien

TAUVERON Muriel

PIZZONI Armelle

Fait et délibéré le jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Guillaume AYMONIN

Le secrétaire de séance
Guillaume CRETIN

